

Soledra développe une nouvelle offre photovoltaïque

La filiale du groupe de construction Lhotellier, spécialisée dans les énergies renouvelables, propose la conception, l'installation et l'exploitation « clés en main » de centrales solaires aussi bien au sol que sur bâti.



Photo : Soledra

Poursuivant sa stratégie de diversification, Soledra, filiale du groupe de construction Lhotellier spécialisée dans les énergies renouvelables, propose depuis fin 2020 une offre clé-en-main dédiée à la conception, installation et exploitation de centrales photovoltaïques au sol ou sur bâtiment en louant les

toitures. Venant s'ajouter à une activité dans le démantèlement de parcs éoliens, elle s'adresse aux industriels, au milieu tertiaire et agricole. Différents modes de valorisation de l'électricité produite sont étudiés en fonction des besoins et consommation des clients : autoconsommation ou revente de l'électricité sur le réseau.

A ce jour, la filiale créée en 2019 compte déjà 65 MWc en développement et plusieurs projets solaires sur la Normandie et les Hauts-de-France. « L'installation de parcs photovoltaïques vient en complément de notre offre actuelle développée par le groupe Lhotellier, à savoir la méthanisation avec Lhotellier Bâtiment et Lhotellier Travaux Publics et les travaux d'aménagements liés aux parcs éoliens, explique Quentin Verbecke, son directeur. Cette offre vient d'une approche globale qui consiste à valoriser le territoire en produisant une énergie propre sur des surfaces aujourd'hui inexploitées et difficilement valorisables ».

Dans le cadre de la loi Energie et Climat 2019, l'entreprise propose notamment la location pour l'installation de panneaux photovoltaïques, qui donne la possibilité aux agriculteurs et industriels de valoriser les toitures de leurs bâtiments par le biais d'une offre sur le long terme. Soledra se charge alors de la conception, du financement et de l'exploitation de l'unité de production d'électricité verte et verse au propriétaire un loyer sans aucune contrainte d'exploitation. Cette solution présente aussi l'avantage pour les propriétaires de bâtiments d'être exempt des contraintes d'investissement.

La filiale Energie du groupe Lhotellier loue également aux communes des terrains difficilement valorisables comme des friches industrielles. L'énergie produite peut ainsi permettre d'alimenter des habitations de la commune. Fin février, la commune de Beauchamps, dans la Somme, a ainsi signé un bail avec pour la location d'une friche industrielle, située au niveau d'une ancienne sucrerie fermée depuis plus de 20 ans. Les panneaux photovoltaïques de ce champ solaire seront installés sur 5 des 9 hectares que compte la parcelle. Le champ solaire de Beauchamp verra le jour d'ici trois ans, le temps que toutes les études de la faune, la flore, du sol, de la viabilité et du raccordement soient réalisées. Il s'agit ici d'un projet d'agrivoltaïque où la culture est étagée, elle

associe une production d'électricité photovoltaïque et une production agricole sur une même surface.

Ce contenu est protégé par un copyright et vous ne pouvez pas le réutiliser sans permission. Si vous souhaitez collaborer avec nous et réutiliser notre contenu, merci de contacter notre équipe éditoriale à l'adresse suivante: editors@pv-magazine.com.

<https://www.pv-magazine.fr/2021/04/23/soledra-developpe-une-nouvelle-offre-photovoltaique/>